



Don de livres

Un geste volontaire pour les actions de l'APE au bénéfice de l'école.

Vente publique les 14 et 15 novembre 2026 à Muides-sur-Loire, à la Cressonnière et au gymnase, avenue de la Loire. Samedi : 10 h à 18 h. Dimanche : 10 h à 17 h. Entrée gratuite pour les visiteurs. La salle de chaque circuit ou dossier reste à confirmer.

Proposer votre lot

Le don en quelques mots

Vous proposez volontairement vos livres à l'APE. Ce circuit est distinct du dépôt-vente : il n'ouvre pas de reversement au donateur et aucune commission de 25 % ne s'y applique. Aucun reçu fiscal ou avantage fiscal n'est promis.

Une proposition n'est pas encore un don accepté ou réceptionné. L'APE examine le lot, puis convient avec vous de la remise.

1. Décrivez ce que vous proposez

Précisez votre nom, un moyen de contact utilisable, votre commune et code postal. Pour une organisation, ajoutez le nom de la structure et la personne de contact.

Indiquez les genres, le public adulte ou enfant, le nombre approximatif de livres et/ou de cartons. Décrivez l'état du lot : humidité, détérioration, pages ou éléments manquants. Quelques photos sans personnes ni documents personnels peuvent aider ; elles ne remplacent pas le contrôle à réception.

2. Indiquez comment remettre les livres

Vous pouvez proposer un dépôt, demander une récupération à examiner, ou convenir d'une solution avec l'APE. Aucun ramassage n'est garanti.

Si vous demandez une récupération, proposez deux créneaux et décrivez le nombre de cartons, l'étage, l'accès et l'aide au chargement. L'adresse exacte sert à organiser la remise ; elle ne doit pas être publiée.

3. Attendez un accord concret

L'APE vous indique les compléments éventuels, l'acceptation du lot et le rendez-vous convenu. Ne vous déplacez pas en supposant qu'un lieu ou un créneau est déjà attribué. La remise réelle sera suivie séparément.



Don de livres

Préparer votre échange avec l'APE

Votre compte, même si vous participez déjà

Toute nouvelle demande, y compris un don, doit être liée à votre compte client. Utilisez votre propre identité. Si vous avez déjà un compte ou un préenregistrement, indiquez-le : l'APE vérifie le dossier avant tout réemploi. Deux personnes avec la même adresse mail restent distinctes.

À ce jour, le site privé utilise une connexion ChatGPT. Les accès provisoires, mots de passe du site, mails avec lien et code, récupération et création accompagnée ne sont pas encore raccordés. Si vous avez besoin d'aide, contactez l'APE ; votre dossier peut être préparé sans inventer un compte activé ni une confirmation.

Lisez les règles et l'information sur vos données avant votre accord personnel. Les actualités APE sont facultatives. Ne communiquez jamais votre mot de passe : le bureau gère les dossiers nécessaires sous habilitation, sans lire les mots de passe.

Le suivi que vous pouvez vérifier

Proposition reçue, compléments demandés, lot accepté ou refusé, rendez-vous confirmé et livres réellement reçus sont des étapes distinctes. Gardez la référence de votre dossier pour éviter une seconde proposition du même lot.

Si vous vendez déjà des livres, votre dossier de dépôt-vente reste séparé. Donner vos invendus est un choix volontaire à indiquer dans ce dossier ; ce n'est jamais un choix automatique.

À vérifier avant la remise

Lot et état décrits ; volume estimé avec ses unités ; caractère volontaire confirmé ; rendez-vous expressément convenu ; référence du dossier conservée. Si vous donnez au nom d'une structure, précisez votre rôle.

Ce qui reste à préciser

Le lieu, le créneau et les modalités de remise de votre don doivent être convenus individuellement. L'arrêt des nouvelles sollicitations le 8 novembre à 9 h concerne la prospection de l'APE : il ne constitue pas une date de fermeture du formulaire de don.